

Les crimes contre l'humanité : c'est-à-dire l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes populations civiles, avant ou pendant la guerre, ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux.

Sur les 21 accusés, les plus impliqués dans la décision, l'organisation et la mise en œuvre de la Solution finale sont condamnés à mort par pendaison (Goering y échappe en s'empoisonnant).

Les criminels de guerre japonais sont jugés à Tokyo entre mai 46 et novembre 48, un peu plus tardivement et avec une publicité moins grande que le tribunal de Nuremberg (Hiro-Hito comme Guillaume II échappe aux poursuites). Le Sanctuaire de **Yasukuni** célèbre toujours la mémoire des militaires japonais dont des criminels de guerre responsables de crimes contre l'humanité.

II. Un ordre mondial inédit

Pour la première fois depuis les Temps modernes, les États européens ne jouent plus un rôle prépondérant dans la définition de cet ordre.

Cette idée de reconstruction est très fortement présente dans l'esprit des vainqueurs de 1945. Mais sur quelles bases fonder cette reconstruction ?

- Organiser sur la base de règles communes de droit, reconnues et acceptées par la communauté internationale ;
- Hiérarchie entre les États : certains d'entre eux assument leur statut de puissance pleine et entière et jouent un rôle leader, disposent des moyens de faire respecter cet ordre.
- Mise en place d'instances, de moments où les puissances peuvent se concerter, dialoguer, échanger et se mettre d'accord sur des questions communes (on tend vers la notion de **gouvernance** qu'on n'utilise pas en 1945).

A. Les réflexions sur la construction de l'après-guerre ont été portées par des conférences et des textes durant le conflit.

1. La Charte de l'Atlantique (août 1941) :

Le contexte de la signature de la charte

Les préoccupations essentielles de Churchill et Roosevelt

Rejeter la guerre de conquête comme la pratique des puissances de l'Axe.

Ensuite les États agresseurs doivent être anéantis et mis hors d'état de nuire afin de garantir une sécurité collective effective.

Enfin, le bien-être des populations est une condition première de la paix grâce au libre-échange commerciale, la protection sociale (nouveau) et le développement économique => leçons tirées de la grande dépression des années 30.

Pourquoi Atlantique ?

La localisation, vague à souhait mais non loin des E.U. Idée d'une solidarité des deux côtés de l'Océan qui sont unis par des liens économiques mais surtout par une solidarité historique (bien qu'anciens adversaires) et partageant défendant les valeurs démocratique libérales.

Après l'entrée en guerre des E.-U. le 7 décembre 1941, la **Déclaration des N.U** est signé en janvier 1942 par 26 états dont l'URSS (mais pas la France). L'URSS appartient désormais au même camp que les occidentaux depuis juin 1941. profite de la loi **prêt-bail** (mars 1941).

2. A partir de **1943**, multiplication de conférences interalliées :

a. **Janvier 43 Casablanca ; Décembre 43 Téhéran**, 1ere rencontre des Trois Grands qui prévoient l'ouverture du front ouest (plus conséquent que celui de l'Italie) et l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon.

b. Été **1944**, conférences qui préparent l'après-guerre car la fin de l'Axe n'est plus qu'une question de mois après le débarquement de Normandie

- **juillet : Bretton Woods** qui met en place un nouveau SMI, l'URSS y participe avec un observateur.

- **août : Dumbarton oaks** qui prépare la création d'une organisation internationale.

- **Octobre : Moscou** : « partage » de l'Europe orientale entre Britanniques et Soviétiques (avec le document des % de la main de Churchill).